

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Camion	RENAULT		R 2130 - Estafette fourgon		année	N°	
					1961	3' 5 1 5-A	
Caractéristiques: "R 2130" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette"							
sur paroi avant.- A partir No châssis = 2'019'138			Carburant essence		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)							
N° du châssis frappé: à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)							
N° du moteur frappé: à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette							
Type du moteur 670 - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, O H V							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	845	cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm.	
Temps	4		Transmission tout synchron. Treuil/Cabest.			Longueur 4'100	
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant 4 Crochet rem.			Largeur 1'780	
Entraînement	s.roues AV		Vitesse en 1 ^{re} 20 Voie avant 1'320			Hauteur *) 1'980	
Nombre d'axes	2		Vitesse en prise dir. 80 Voie arrière 1'465			Empattement 2'270	
Nombre de pneus	4		Bloquage différentiel Diam. de braq. 9,00/9,10			Porte à faux arr. 745	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide ***)	640	400	1'040	Dimension	165-380	165-380 (165-15)	Longueur 2'480
Charge utile	280	430	710	Charge pneu	465	465	Largeur 1'100/1'580
Total	920	830	1'750		MICHELIN	Pilote	Hauteur *) 1'550
Gar.de fabr.	1'000	850	1'750				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2+1+1 AR			Porte à faux arr. 650
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE	
Alésage		58		Course 80		C.V. Impôts 4,31	
Forme de la carrosserie		fourgon *)					
Nombre de places: total		2 (avant 2 milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) avec commande
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroiseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 4'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Carrosserie : Livrable également avec toit surélevé, en plastic :
 - Hauteur totale = 2'270 mm
 - Hauteur intérieure = 1'830 mm
- ***) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
- ****) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).
- Dispositif de protection : Grille derrière le siège du chauffeur.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Camion		Marque de fabrique	RENAULT		Type	R 2130 - Estafette fourgon		Modèle année	1961	Bordereau-type N°	31515-A
Caractéristiques "R 2130" à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette constructeur.-"Estafette"												
sur paroi avant.- A partir No châssis = 2'019'138 Carburant essence										Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, Paris (F)												
N° du châssis frappé à gauche à l'avant s.coffre-moteur s.plaquette du constructeur (losange)												
N° du moteur frappé à gauche à l'avant sur bloc-moteur sous pompe à essence, sur plaquette												
Type du moteur 670 - 3 - VENTOUX - en ligne, vertical, O H V												
Position du mot. avant Frein-moteur												
Cylindrée	845 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm					
Temps	4		Transmission tout synchron.				Treuil/Cabest.		Longueur 4'100			
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 1'780					
Entraînement	s.roues AV		Vitesse en 1" 20		Voie avant 1'320		Hauteur *) 1'980					
Nombre d'axes	2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'465		Empattement 2'270					
Nombre de pneus	4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9,00/9,10		Porte à faux arr. 745					
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues **)												
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues avant												
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm					
A vide ***)	640	400	1'040	Dimension	165-380	165-380	(165-15)		Longueur 2'480			
Charge utile	280	430	710	Charge pneu	465	465	Largeur 1'100/1'580					
Total	920	830	1'750		MICHELIN	Pilote	Hauteur *) 1'550					
Gar. de fabr.	1'000	850	1'750				Haut. ridelles					
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes 2+1+1 AR		Porte à faux arr. 650				
Direction: position			à gauche - avancée		Marque du moteur RENAULT		C.V. frein 31 SAE					
Alésage			58		Course 80		C.V. Impôts 4,31					
Forme de la carrosserie fourgon *)												
Nombre de places: total			2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout					
Siège arrière						Side-car						

Phares: marque	2/ CIBIE E 2 117	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-ténoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV = comb.av.feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sous phares	AR = comb.av.feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons) avec commande
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux AR	Rétroviseur	2/ de ch.côté extérieur cabine
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ centre 2 ampoules	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	pr. plaque normale seulement		
Equipement élect.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 4'200 t/min		

Observations et exceptions

- *) Carrosserie : Livrable également avec toit surélevé, en plastic :
 - Hauteur totale = 2'270 mm
 - Hauteur intérieure = 1'830 mm
 - **) Frein à pied : Construction modifiée par le montage à l'avant de cylindres de frein plus petits (15/16" au lieu de 1").
 - ***) Poids à vide : Afin d'éviter que l'arrière du véhicule ne se détache du sol lors d'un freinage brusque du vhc. à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort dans la traverse arrière.
L'essieu arrière doit peser au minimum 400 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir à carburant plein et roue de réserve).
- Dispositif de protection : Grille derrière le siège du chauffeur.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 7.6.61

La Commission d'expertise-type